

LE PROBLEME DE LA MAIN-D'OEUVRE EN ZONE PIONNIERE;
QUELQUES POINTS DE REPERE (1)

Philippe LENA - ORSTOM

L'économie de plantation, du moins telle qu'elle est pratiquée, est le fruit de l'instauration d'un rapport de production nouveau ; le salariat (sous quelque forme que ce soit) qui vient accroître les capacités de production de l'unité domestique.

La main-d'œuvre salariée est le moteur de l'économie de plantation ; elle est à l'origine de la stratification économique des planteurs par la quantité de main-d'œuvre employée mais aussi et surtout par les formes de son utilisation.

La principale originalité de la zone pionnière du Sud-Ouest ivoirien réside dans ses disponibilités en terres, dues à la fois à un peuplement exceptionnellement faible (beaucoup plus faible que la population autochtone de n'importe quelle autre région forestière de Côte-d'Ivoire) et à une répartition de la population le long des principaux axes qui laisse inoccupés de vastes territoires. D'autre part, la colonisation agricole de la région se fait à un moment particulier de l'histoire de l'économie de plantation qui interdit d'y voir la reproduction d'un modèle plus ancien ayant affecté d'autres régions. La spécificité spatiale et historique du développement de

(1) Ce thème étant en cours de dépouillement et d'analyse aucune donnée chiffrée définitive ne sera fournie. Il s'agit plutôt ici de souligner brièvement et de grandes lignes la spécificité de la zone étudiée et les approches qui paraissent les plus prometteuses.

Fonds Documentaire

Cahiers du Cires, n° 23, décembre 1979

N° :

Cote : B

Date : 9 MARS 1981

72 ex 1

l'économie de plantation dans le Sud-Ouest conduisent à des modes d'insertion des immigrants, des rapports autochtones-allochtones (ou plus généralement planteurs-manœuvres) très particuliers.

Le système ouvert suivant: Planteur ↔ manœuvres ↔ y
 jouit d'une rotation très rapide qui conditionne tous les rapports de salariat et alimente de véritables fronts pionniers.

Des luttes d'influence parfois âpres opposent les demandeurs de main-d'œuvre dans un conflit où l'enjeu n'est plus le salaire mais la terre.

Les formes d'accès à la main-d'œuvre et les modalités de son utilisation permettent de différencier les exploitations selon trois critères : groupe ethno-géographique, ancienneté, superficie.

I.- LES FORMES D'UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

a) Les principaux types

- Contractuel payé à la tâche : rémunération autour de 7.000F à l'hectare quel que soit le nombre de contractants. La nourriture est fournie pour le ou les jours de travail.

- Le journalier : surtout comme appoint dans les périodes de presse, il touche 250 à 300 F et peut être ou ne pas être nourri.

- Le mensuel : installé dans un campement ou village pour plusieurs mois il touche autour de 3.000 à 4.000 F par mois, parfois plus. Il est logé et nourri, reçoit la majeure partie de sa paye au moment de la traite, le reste sous forme d'avances. En fait, c'est en général, lui-même qui produit sa nourriture, déchargeant ainsi son employeur.

- Le travailleur annuel est un mensuel qui a établi des liens privilégiés avec un employeur. Le manœuvre (et souvent sa famille) construit sa case et participe davantage à la vie du village. C'est souvent par ce biais que le simple vendeur de force de travail accède au statut

de planteur.

- l'abu-san, partage au tiers (et parfois à la moitié). Le métayer est engagé durant la période des grands travaux, il peut être logé et nourri ou non suivant les cas.

- Les "six mois", ne concernent en fait que les Baoulé. Il s'agit de jeunes recrutés au village d'origine pour nettoyage, récolte et défrichage de nouvelles parcelles. Logés et nourris ils sont en moyenne moins payés que les autres mensuels, de plus leurs parents accaparent une partie de leur salaire. C'est une forme de travail très avantageuse par sa régularité et la quantité de travail qu'elle autorise.

Cette classification paraît être générale à la zone forestière. Seules les proportions des différents types changeraient selon les régions.

Les taux de rémunération sont extrêmement variables et dépendent d'un accord avec l'employeur sur les avantages en nature.

Nous laissons volontairement de côté les rémunérations éventuelles des épouses, enfants ou autres aides familiaux ainsi que les formes d'entraide (tout en gardant à l'esprit leur importance) pour ne parler que des formes les plus caractérisées de salariat.

b) Répartition selon le groupe ethnogéographique

- Les autochtones utilisent essentiellement de la main-d'œuvre Mossi ou Dioula sous toutes les formes sauf l'abu-san (du moins dans les villages étudiés). Les contrats pour une tâche déterminée sont cependant la forme la plus répandue. D'autre part, les autochtones ne sont jamais fournisseurs de main-d'œuvre.

- Les Dioula utilisent surtout d'autres Dioula ainsi que quelques Mossi. La forme la plus répandue est encore le contrat à la tâche mais nous avons rencontré quelques abu-san. Une autre forme de main-d'œuvre est fournie par les parents ou amis auxquels on a facilité l'installation. Ces derniers doivent travailler un temps déterminé sur la plantation du premier arrivé en plus de leurs propre plantation.

- Les Mossi sont ceux qui emploient le moins de main-d'œuvre par contre les nouveaux arrivants Mossi s'emploient chez les plus anciens en échange de nourriture, d'hébergement, de semence.

- Les Baoulé emploient à peu près toutes les formes de main-d'œuvre mais principalement les contrats à la tâche et les "6 mois". Eux-mêmes ne sont jamais fournisseurs de main-d'œuvre sauf échange de l'hébergement pour certains nouveaux arrivants. Ils s'emploient alors toujours chez d'autres Baoulé.

c) Selon l'ancienneté de l'exploitation

L'aptitude des nouveaux planteurs à employer de la main-d'œuvre dès leur installation est extrêmement variable. Elle dépend de leur apport monétaire de départ (économies) ou d'une source de revenus qui dans la plupart des cas sera une autre plantation (environ 90 % des planteurs possédant déjà une autre plantation sont Baoulé).

La première année d'installation voit le nouveau planteur affligé d'un statut ambigu, il peut être à la fois demandeur et pourvoyeur de main-d'œuvre. Il sait en effet qu'un démarrage rapide est un atout majeur aussi peut-il consacrer ses économies au recrutement de contractuels afin de pouvoir réaliser un défrichement conséquent. Il devra ensuite s'employer chez d'autres pour obtenir des vivres ou de quoi les acheter. La main-d'œuvre employée la première année reste cependant très faible, même chez les Baoulé, le planteur ne compte que sur ses propres forces ou celles d'aides familiaux.

Le volume de la main-d'œuvre augmente ensuite régulièrement au fil des ans.

Tant que la plantation n'est pas productive, et mis à part le cas de certains cumulateurs, la forme de main-d'œuvre utilisée est soit le contrat à la tâche soit la main-d'œuvre journalière.

Les mensuels n'interviennent que lorsque le volume de la récolte permet leur rémunération.

Les "six mois" Baoulé n'interviennent également que

lorsque la plantation est en production. Aussi, ce stade est-il vécu comme un seuil par beaucoup de planteurs qui voient ainsi s'ouvrir devant eux d'autres possibilités et notamment l'accès à une main-d'œuvre plus avantageuse.

d) Selon la superficie

Elle est naturellement liée à l'ancienneté mais pas seulement (les Bakwé ont des plantations depuis 35 ans qui ne sont pas plus grandes que celles de certains allochtones au bout de 3 ans).

La multiplication des plantations de 30 ha et plus permet d'observer la généralisation des manœuvres mensuels et l'affaiblissement proportionnel des journaliers et contractuels.

D'autre part, les quelques abu-san observés, rares dans le front pionnier, semblent liés à la difficulté de trouver suffisamment de main-d'œuvre pour les grandes plantations.

Chez les Baoulé, les plus grandes plantations comportent un nombre important de "6 mois" parallèlement à la main-d'œuvre permanente.

II.- COURSE A LA TERRE ET INSTABILITE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le but de la plupart des allochtones est de passer du statut de manœuvre à celui de planteur (1). Ils cherche-

(1) Il est utile de distinguer la migration de travail de la colonisation agricole, tout en admettant qu'il s'agit des deux pôles d'un même ensemble et que tous les stades intermédiaires existent : il y a des immigrants qui s'installent directement comme planteurs (la majeure partie est Baoulé) d'autres qui s'inscrivent encore dans une migration de travail pure ne visant pas l'accès à la plantation, ils sont cependant très rares (encore plus rares que dans les autres régions étant données les facilités d'accès à la terre). Entre les deux on trouve tous les anciens migrants de travail cherchant à obtenir de la terre plus rapidement qu'ailleurs, les parents ou amis des planteurs déjà installés, etc.....

ront par conséquent à se placer auprès de ceux qui peuvent leur faciliter l'accès à la terre. Si dans un premier temps ce rôle fut tenu exclusivement par les autochtones (1), il n'en va plus de même aujourd'hui, l'espace est maintenant partagé, tout nouvel arrivant se trouve obligatoirement dans la mouvance d'un chef dioula, baoulé, voire même mossi. Il devra donc passer par lui avant d'aller trouver les autochtones.

L'immigrant est fréquemment introduit dans la région par un parent ou ami auprès duquel il va s'installer, au moins les premiers temps, fournissant des prestations en travail en échange de son entretien. Mais s'il s'agit d'un anonyme fournisseur de travail il ira vers celui qui lui paraît offrir les meilleures conditions et surtout un "parrainage" efficace pour accéder à la terre.

Celui qui vend sa force de travail est donc presque toujours un planteur potentiel dont l'intérêt est d'abrèger son séjour comme manœuvre, l'intérêt de l'employeur est naturellement inverse. Cette situation entraîne l'instabilité des contrats et la brièveté exceptionnelle du temps passé comme manœuvre (2).

En fait, une des particularités du front pionnier est la raréfaction relative du véritable manœuvre. Une grande partie du travail est fournie par de nouveaux colons à des plus anciens, court-circuitant ainsi les mécanismes bien connus de la migration de travail. D'où l'hypertrophie d'une classe instable et transitoire de planteurs-manœuvres qui devient une des formes fondamentales du marché du travail.

D'autre part, la région est amenée à connaître une soif inextinguible de main-d'œuvre puisque celle-ci, en changeant de statut, diminue le nombre absolu de manœuvres et en accroît la demande.

(1) Ce qui a par ailleurs stimulé leur propre économie de plantation.

(2) Cependant la vénalisation croissante des cessions de terre constitue de plus en plus un frein au changement de statut.

L'extension des plantations et la reproduction du front dépendent en fin de compte des nouveaux arrivants, mais ceux-ci, en immobilisant des terres, diminuent le capital d'échange et amènent progressivement la région vers une "normalisation" c'est-à-dire raréfaction de la main-d'œuvre (qui retrouve un statut fixe et non plus transitoire) et affaiblissement du dynamisme de l'économie de plantation. Le phénomène est déjà sensible pour certains territoires en voie de saturation. Les énormes disponibilités en terres ont en quelque sorte ouvert pour un temps un système qui, de par son propre fonctionnement, tend à se refermer sur lui-même.

Momentanément, ceci a pour conséquence d'augmenter considérablement la classe des contrats à la tâche. En effet, une forte proportion de planteurs se situe dans les cinq premières années de la plantation. Les demandeurs de main-d'œuvre n'ont pas encore les moyens de prendre des mensuels (1) et ceux qui vendent leurs services ont en général trouvé de la terre au bout d'un an, par conséquent ils chercheront des revenus d'appoints avantageux ne les laissant à personne.

III.- MAIN-D'ŒUVRE ET DIFFERENCIATION ECONOMIQUE

Toutes les formes d'utilisation de la main-d'œuvre ne sont pas aussi avantageuses pour l'employeur, ainsi, d'après nos enquêtes, le "mensuel" touche environ 150 F par jour (4.500 F par mois) plus les avantages en nature à la production desquels il participe largement sinon totalement.

Le "6 mois" participe à la reproduction de la vie matérielle de son employeur alors même qu'il est encore en partie entretenu par sa propre famille. Cependant, la concurrence aidant, l'employeur est contraint d'ajouter des cadeaux en nature (vêtements) et de hausser ses tarifs ;

(1) Pour beaucoup d'entre eux cette situation se poursuit d'ailleurs bien au-delà de 5 ans.

aussi seraient-ils moins exploités s'ils jouissaient entièrement de leur rémunération, pour beaucoup d'entre eux ce n'est pas le cas, le contrat étant passé directement avec les parents.

Le journalier perçoit donc environ 300 F mais, dans la zone étudiée, sa position lui permet en général d'échapper à cette condition et de transformer sa prestation en contrat à la tâche (à part au moment de la récolte, préparation des cabosses, par exemple) l'emploi des journaliers dépend assez étroitement du calendrier agricole et le volume total de ce type de travail est faible.

Le contractuel touche en moyenne de 466 F à 700 F par jour suivant la rapidité avec laquelle il effectue sa tâche (10 à 15 jours pour défricher 1 ha pour un homme) (1).

L'abu-san peut compter en moyenne sur une rémunération de 700 F (1/3) à 1.000 F (1/2) par jour durant les mois de travail.

Les deux dernières formes de main-d'œuvre sont donc les moins intéressantes pour le planteur. La dernière étant pratiquement exclue dans la situation pionnière actuelle, les planteurs auront donc intérêt à réduire, dans leur budget, la part de la main-d'œuvre contractuelle. Or ceci est impossible pour ceux qui n'ont pas d'autres revenus : les mensuels s'installent chez les planteurs susceptibles de leur fournir des avances et de les payer au moment de la récolte.

Les budgets proportionnellement les plus grevés par la rémunération de la main-d'œuvre sont donc ceux des nouveaux planteurs sans ressources d'où un démarrage beaucoup plus lent; certains devant même se contenter de leurs propres forces par manque d'apport de personnel.

(1) D'où, d'après certains planteurs, la moins bonne qualité des prestations de ce type de main-d'œuvre mais aussi sa rapidité d'exécution. Le problème est inversé avec la main-d'œuvre mensuelle.

Or, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre classique ou des parents et amis, c'est la superficie déjà plantée (même si, à la rigueur, elle n'est pas encore productive) qui constitue un gage pour l'avenir. D'où un cercle vicieux.

Seuls les "grands" planteurs pourront canaliser à leur profit une partie de la migration de travail traditionnelle grâce aux garanties qu'ils offrent. Et on ne devient grand planteur que par la main-d'œuvre, qu'elle soit recrutée dès le départ grâce à des économies personnelles ou bien que des revenus permanents permettent l'accès à la main-d'œuvre la plus avantageuse. Le problème des premières années est ainsi résolu et, lorsque la plantation devient productive, l'écart se creuse beaucoup plus vite entre dépenses et recettes?

Les dépenses de main-d'œuvre augmentant chaque année dans le cadre d'une plantation extensive et les premières recettes n'intervenant qu'au bout de 4 ou 5 ans, le planteur sans revenus est souvent contraint de défricher une année sur deux, de laisser le recru naturel envahir les premières parcelles (grevant ainsi le futur rendement), de faire des contrats à l'extérieur (diminuant ainsi la quantité de travail effectué sur sa propre plantation), etc.... D'où une stagnation de nombreuses exploitations.

Une solution pour tenter d'échapper à cela est l'extorsion d'un sur-travail à des frères cadets (par exemple), le colon leur facilite l'installation et leur procure de la terre à condition qu'ils travaillent tous un certain temps sur sa plantation. Mais là encore, le système marche d'autant mieux que le planteur a des revenus et une position sociale.

Il y a donc stratification économique et accumulation de la part d'un certain nombre de planteurs (1). Si cette accumulation est rapide, elle peut conduire à des achats de biens (immobiliers surtout) mais si elle est très lente elle n'arrive en fait jamais à se constituer, le

(1) Comme l'indique la construction de villas au pays d'origine des migrants (surtout Baoulé), cf. M. Lesourd, à paraître.

surplus passant, intégralement dans la vie quotidienne (améliorée, certes : transistor, meilleure scolarisation, etc..) Or la rapidité dépend de facteurs qui nous paraissent provenir d'un passé vécu à l'extérieur de la région. Les comportements enregistrés en zone pionnière seraient déterminés dès le départ (1).

Le problème de la main-d'œuvre et de son utilisation en zone pionnière comporte donc une spécificité certaine mais il ne paraît pas possible d'accéder à des explications fondamentales sans enquêtes élargies aux zones de départ et sans tenir compte du contexte économique général.

(1) Il n'y a pas égalité des chances face à un territoire vierge comme le terme pionnier semblerait le sous entendre.